

M. L. P. S.

Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale
165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 30 mars 2009

Laurence Parisot, présidente du Medef, enterre la retraite par répartition

Au grand Jury RTL-LCI-Le Figaro du 29 mars 2009, interrogée par Eric Revel, directeur de LCI, au sujet des propositions sur l'emploi des jeunes formulées par Martin Hirsch, haut-commissaire en charge des solidarités actives et de la jeunesse, Laurence Parisot, présidente du Medef, a déclaré :

« Vous ne trouverez personne plus que moi préoccupée par l'avenir des nouvelles générations. Si j'ai juste une chose à proposer à Martin Hirsch, s'il veut s'occuper comme moi des nouvelles générations, qu'il s'occupe des retraites. Parce que s'occuper des nouvelles générations, c'est s'occuper des retraites. Parce que si on ne fait pas quelque chose dans les deux années qui viennent en matière de retraite, c'est les jeunes générations d'aujourd'hui qui sont dépourvues de toute espérance pour l'avenir. Comment est-ce qu'on peut leur dire : « Allez, on va vous aider à entrer dans l'entreprise, sur le marché du travail, éclatez-vous, ayez une carrière, etc. », si en même temps ils comprennent – et ils l'ont compris – qu'après il n'y a rien ? En matière de retraite, c'est probablement le grand vide qui est possible. Et s'occuper des nouvelles générations, c'est d'abord ça. »

On ne peut plus nettement indiquer que dans le système de retraite par répartition français, les jeunes gens cotisent sans avoir la moindre chance de toucher le moment venu une retraite.

Ce scandale est dénoncé depuis de longues années par le MLPS. Il aura décidément fallu beaucoup de temps pour que le patronat, qui cogère la Sécurité sociale, reconnaisse l'injustice et la nocivité sociale de ce système.

Il ne reste plus au Medef qu'à exiger la mise en œuvre par l'Etat des directives européennes sur l'assurance et des lois françaises qui les ont transposées. Ces textes, qui ont supprimé le monopole de la sécurité sociale, permettent de s'assurer librement pour l'ensemble des risques sociaux et instituent notamment la retraite par capitalisation pour tous les Français.